

8 préconisations

1. **Organiser en cluster les filières d'amont en aval** en créant une structure intéressante à part égale les acteurs publics et privés locaux et en fédérant les initiatives à vocation régionale et locales existantes ou à créer au niveau départemental ; Trois priorités à porter : combler les « trous » de transformation dans les différentes filières, favoriser les PME de transformations finales et piloter un fond régional souverain via l'épargne locale.
2. **Promouvoir les labels de qualité dans la production / transformation et s'interroger sur les produits moins vertueux** en poussant l'Union Européenne à faire respecter une réciprocité des normes dans ses traités internationaux, et en poursuivant/diversifiant les aides aux diverses labélisations de qualité déjà effectives en région.
- 2bis. **© du Centre, un outil à renforcer et développer pour l'identification des productions du Centre-Val de Loire** en conservant le cahier des charges prescriptif existant, en vendant une image de marque forte « *Jardin de la France* », en déclinant la marque en sous-identités de Pays et en travaillant sur une commercialisation dédiée.
3. **Former à tous les niveaux de qualification en formation initiale et/ou tout au long de la vie et faciliter les recrutements** en développant une pédagogie adaptée dans les collèges et lycées, en travaillant sur les reconversions professionnelles via le dispositif Transco, en soutenant les formations d'ingénieurs agronomes en région, en maintenant dans l'emploi tous les salariés du secteur (formations « *Gestes et postures* », « *Visa Libres Savoirs trois-en-un* », enseignement de langue française auprès des travailleurs détachés).
4. **Prendre en compte la prospective et le changement climatique en cours** en convainquant tous les acteurs de la nécessité de changement des pratiques agricoles et de consommations, notamment lors de renouvellement ou modification de culture agricole, et en échangeant entre les acteurs des filières alimentaires pour appréhender les enjeux de chacun.
5. **Mettre en place une « Education à cuisiner »** dans les établissements scolaires du primaire au secondaire dispensés par des personnels des établissements, des professionnels des métiers de bouche et des associations qualifiées, et réaliser des PAT (Plans Alimentaires Territoriaux) sur l'intégralité des territoires de la région.
6. **Renforcer une aide sociale alimentaire de qualité** en créant des chèques alimentaires destinés aux familles et en améliorant la communication auprès de la population des systèmes de ventes directes à la ferme, en drive fermier et en alimentaire artisanal.
7. **Profiter des possibilités offertes par le numérique et ses applications** pour des canaux de ventes de proximité en communiquant davantage sur la plateforme « *Produits-frais locaux* » du Centre-Val de Loire dont le pilotage pourrait être confié au GIP Recia et à la Chambre d'Agriculture en fédérant des market-places départementales.



AGROTRANSFORMATION EN CENTRE-VAL DE LOIRE OPPORTUNITÉS DE VALORISATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES RÉGIONALES ET DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Pourquoi une autosaisine ?

Fort d'un constat de grande région d'agriculture, le CESER a souhaité déterminer les causes de l'inadéquation entre productions agricoles et transformations agroalimentaires. Suite à ce diagnostic, le CESER propose des pistes d'amélioration qui auront pour but d'accroître la chaîne de valeur des produits agricoles régionaux.

Des dispositifs d'accompagnement existent mis en place notamment par le Conseil régional, les EPCI et les Chambres d'Agriculture. Cependant, ces dispositifs sont-ils connus et adaptés ? Quels sont les freins à leur mobilisation et comment les lever ? Quelles actions peuvent être développées, renforcées, confortées pour accompagner les exploitations agricoles et les entreprises ?

Cette autosaisine a pour objectif d'améliorer les dispositifs existants et d'en proposer de nouveaux dans le but d'accroître la valeur ajoutée des productions agricoles sur des débouchés alimentaires au sein de la région, voire aux niveaux locaux (départements, EPCI), par la création d'« actifs » de production et/ou de commercialisation.

CONTEXTE



Le Centre-Val de Loire est une grande région productrice de denrées agricoles, notamment dans la filière « grandes cultures ». Ce leadership est complété par des productions importantes en arboriculture, betteraves, horticulture et élevage notamment. Cette richesse confère à notre territoire un avantage compétitif important en amont de filière alimentaire.

Son positionnement privilégié au cœur du marché national de consommation, au barycentre logistique français, et à proximité de l'Ile-de-France, pourrait lui apporter un avantage complémentaire dans les domaines de la transformation de produits agricoles. Ce positionnement a pour avantage de répondre notamment aux enjeux de délais de livraison réduits de la grande distribution.

Par ailleurs, les préoccupations environnementales liées essen-

tiellement à la baisse des émissions de gaz à effets de serre et à des modes de cultures plus durables (biologique, raisonnée,...), induisent un rapprochement géographique des lieux de productions des lieux de transformation et de consommations, simultanément à un rapprochement systémique et informatif des acteurs concernés (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs).

Pourtant, ces atouts conjoints que sont « économie de ressources » - l'agriculture -, « économie de consommation » localisée à proximité, et aspirations à une consommation plus durable, n'ont pas permis de développer en Centre-Val de Loire une agrotransformation à l'image de son agriculture forte.

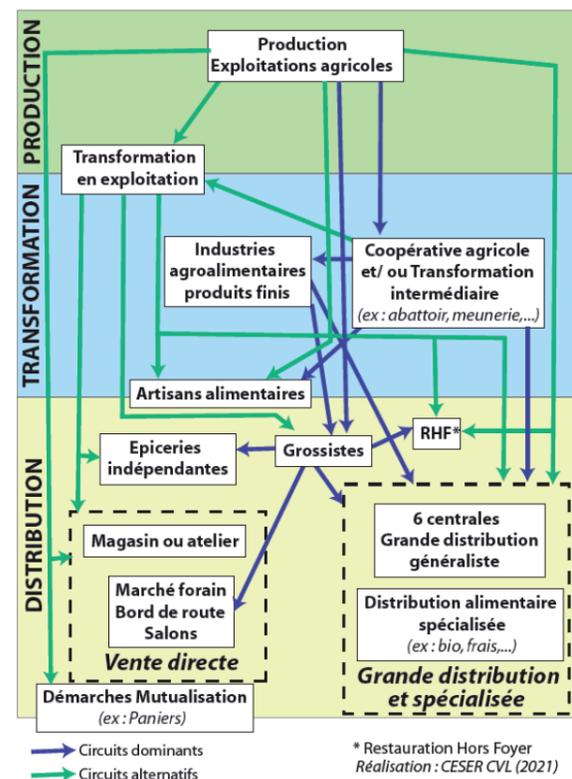
Des outils nombreux à disposition des entreprises

- **La Loi Egalim**, adoptée en 2018 pour un meilleur équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable
- **L'appel à projet du Plan de Relance 2020** ciblant l'agroalimentaire comme secteur prioritaire pour la résilience nationale
- **Des aides financières de la Région** via les CAP pour les sociétés et les projets FEADER pour les filières agricoles
- **La marque @ du Centre** labélisant les produits garantissant une provenance régionale des approvisionnements et des pratiques vertueuses pour l'environnement
- **La plateforme Produits-frais-locaux-centrevaldeloire.fr** offrant une visibilité aux initiatives alimentaires locales
- **La labélisation Maîtres restaurateurs**, promue par la CCIR et dont l'audit est financé à hauteur de 50 % par la Région
- **Les PAT (Programmes Alimentaires Territoriaux)** lancés dans une grande partie du Centre-Val de Loire permettant de structurer l'alimentation au niveau local
- **Les plateformes d'échanges Agrilocal / Approlocal** créant du lien entre producteurs et transformateurs de structures collectives
- Divers rapprochements interconsulaires

CHIFFRES-CLÉS

- Industrie agroalimentaire, Centre-Val de Loire 12^{ème} région française¹
 - Une part importante de la production nationale en grandes cultures (13,4 %), élevage caprins (10 %) et maraîchage (9,3 %)²
 - Des productions agricoles dynamiques (grandes cultures, maraîchage), et d'autres en perte de vitesse (tubercules, élevages caprins, ovins, volailles)
 - Des circuits courts plus développés dans le maraîchage/horticulture (43 % du chiffre d'affaires), les fruits (25 %) et la viticulture (23 %) ; a contrario, des circuits courts quasi-inexistants en grandes cultures et l'élevage bovin³
 - Un marché alimentaire dominé par la grande distribution avec 64,5 % de part de marché⁴
 - Un développement de la distribution spécialisée (bio, frais, surgelés) et des épiceries d'enseignes de proximité
 - 130 400 emplois⁵ dans la totalité de la filière
1. Source : Ministère de l'Agriculture et Alimentation (2018)
 2. Source : Agreste-DRAAF, données 2019 (2020)
 3. Source : Agreste-DRAAF (2016)
 4. Source : INSEE (2020), données 2018
 5. Source : ACOSS-URSSAF (2017), comprenant l'agriculture, la transformation, le commerce de gros alimentaire, le commerce de détail et la Restauration Hors Foyer

Schématisation de la chaîne des acteurs en agrotransformation



7 GRANDS FREINS IDENTIFIÉS

• Des directions divergentes de stratégies d'alimentation en France et dans certains pays européens

Le poids des normes paraît plus fort en France au regard d'autres pays européens du fait de « sous-transpositions » récurrentes en Europe.

• Des productions agricoles concurrencées par des pays d'exploitations « industrialisantes »

Une concurrence internationale de produits agricoles non transformés (Espagne, Italie, Allemagne notamment) est provoquée par des coûts de revient moindres grâce à une main d'œuvre à bas coûts.

• Des leaderships régionaux forts

Des régions sont devenues des championnes de l'agrotransformation durant la deuxième moitié du 20^{ème} siècle et ont développé des dynamiques entrepreneuriales collectives importantes.

• Des filières alimentaires incomplètes avec des outils de transformation industriels et logistiques peu présents en région

La région manque d'intégration productive et logistique permettant de profiter d'une valorisation optimale de l'amont à l'aval des filières provoquant des segments de transports pouvant paraître illogiques (allers-retours de produits intermédiaires ou finaux).

• Des organismes en lien avec l'agricole et l'agroalimentaire dispersés

Des représentants et structures de la filière sont présents mais il demeure des carences dans le réseautage entre chacune d'entre elles, celles-ci étant tournées tantôt plus vers les industriels, tantôt plus vers les agriculteurs. Une vision à 360° par grandes filières agricoles demeure à favoriser.

• Une fierté régionale restant à affirmer

Il manque une identité forte en région à la fois de la part des concitoyens et des acteurs économiques provoquant un déficit de fierté et d'appartenance aux produits.

• Une grande distribution dominante imposant ses règles aux producteurs

Le poids massif de la grande distribution dans les ventes alimentaires constitue un handicap pour les PME du secteur et les exploitations agricoles avec une multiplicité de fournisseurs en concurrence face à un nombre réduit de centrales d'achats.

